Afin de procéder à l’inventaire, au contrôle et à la remise en état de tous les arcs d’initiation, il est demandé à tous les détenteurs d’arcs d’initiation du club de les réintégrer avant le 29 juin 2024.

Pour ceux qui souhaiteront tirer le samedi matin en juillet et août, il vous sera possible de récupérer votre arc pour la séance.

Enfin, ceux qui envisagent de ne pas renouveler leur adhésion la saison prochaine, voudrons bien nous en informer et rendre le matériel prêté pour le 29 juin 2024.